

En France

Parc total : **26 millions** de vélos adultes
9 millions de vélos **inutilisés**

chaque année **2 millions** de vélos vendus
1,5 millions de vélos détruits

en moyenne **16KG** de métaux
88% prix d'achat neuf moyen
7 ans de durée de vie

1 VÉLO

L'**AUTORÉPARATION** favorise l'autonomie des personnes. La découverte du fonctionnement mécanique permet une réappropriation des savoir-faire. L'accompagnement des personnes constitue une forme active de sensibilisation au bon usage qui se transfère facilement à d'autres objets du quotidien : les ateliers participatifs sont des lieux de transmission des connaissances.

Des **MODÈLES ÉCONOMIQUES COOPÉRATIFS** émergent du besoin d'entretien, de réparation, et de réemploi des cycles. Des structures de l'Économie Sociale et Solidaire investissent de plus en plus ces activités : elles alimentent une dynamique citoyenne et créent des emplois locaux. Elles contribuent à réactiver les échanges de proximité en renforçant la coopération et le lien social.

Le **DÉPLACEMENT À VÉLO** se développe considérablement depuis quelques années, induisant un besoin croissant dans le secteur. L'entretien et la réparation sont des services aux usager·e·s qui favorisent la pratique et contribuent à la sécurité des personnes : un entretien régulier réduit les risques de pannes inattendues et l'accès à la réparation permet de résoudre sans attendre les dysfonctionnements mécaniques.

L'**ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE** est favorisé par l'entretien, la réparation et le réemploi qui repoussent l'abandon du produit. Un vélo est un objet qui s'use et subit des pannes mécaniques. Les cycles constituent une filière exemplaire pour agir sur la prévention des déchets : nul besoin d'attendre des progrès techniques ou des avancées réglementaires. L'entretien, la réparation et le réemploi des vélos peuvent facilement être mis en œuvre et rendent visibles des solutions simples à la nécessité et à l'obligation légale de réduire les déchets.

Les **PLANS ET PROGRAMMES LOCAUX DE PRÉVENTION DES DÉCHETS** sont portés par les collectivités et traduisent un cadre réglementaire (directive européenne en 2008, lois Grenelle, plan national de prévention, etc.). Soutenir l'entretien, la réparation et le réemploi des cycles concoure aux objectifs de cette politique publique.

L'**ACCÈS AUX PIÈCES DÉTACHÉES** d'occasion est une solution pour les opérations de réparation. Le réemploi permet de valoriser des pièces détachées qui pourront être utilisées pour des réparations. Grâce à cette accessibilité matérielle, l'entretien et la réparation de cycles de bonne qualité présentent un coût bien moins élevé que le rachat régulier d'équipements neufs de basse qualité.



 Les ateliers vélo participatifs et solidaires rassemblent 70 000 adhérent·e·s, 3 800 bénévoles, et 230 salarié·e·s. Ils mettent en circulation environ 30 000 vélos réemployés chaque année ainsi que des milliers de pièces.

Modérer le bilan énergétique de la filière cycle

Sur son cycle de vie,
> extraction
> transformation
> usage
> recyclage

1T d'acier = **465 MWh** d'énergie grise

APPORT SOCIAL

Le vélo est un moyen de transport universel et économique : la récupération et la réparation de cycles hors d'usage permet de remettre sur la route des vélos de seconde main à un prix abordable.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les activités de prolongement de la vie des produits permettent d'engager la transition de notre économie vers un système durable, créateur d'emplois locaux "non délocalisables" et pérennes.

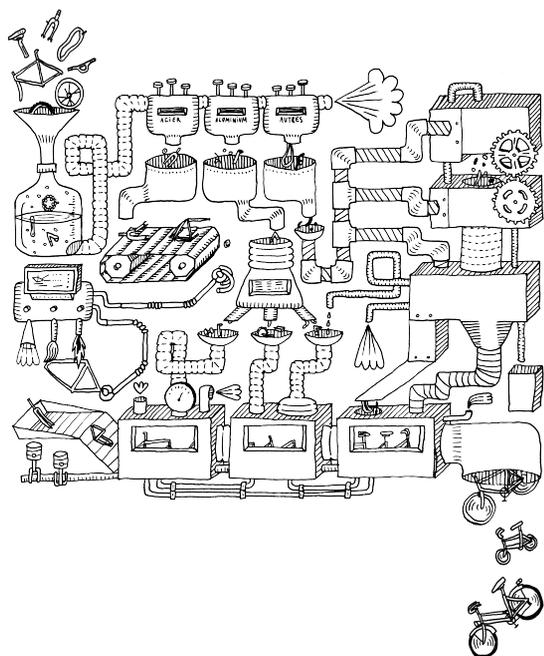
NÉCESSITÉ ÉCOLOGIQUE

Le traitement des déchets que nous produisons génère des nuisances environnementales importantes : il faut prévenir la production de déchets en agissant en amont de leur apparition.



L'Heureux Cyclage
Le réseau des ateliers vélo participatifs et solidaires
L'Heureux Cyclage - à la MNEI
5 place Bir Hakeim - 38000 GRENOBLE
contact@heureux-cyclage.org - 04 58 00 38 73
www.heureux-cyclage.org - www.wiklou.org

L'atelier vélo proche de chez vous



POURQUOI

ENTREtenir
RÉPARER
RÉEMPLOYER

LES VÉLOS ?